



Mutuelle Saint-Martin

3 rue Duguay-Trouin 75280 PARIS CEDEX 06
☎ 01 42 22 07 77 ☎ 01 45 48 53 90
www.mutuelle-saint-martin.fr et www.mutuelleMSM.com

éditorial

Merci !

Parmi l'abondant courrier de "réclamations" (légitimes ou non) que reçoit le Président je relève une missive fraternelle et... réconfortante. " Le but de cette lettre est seulement d'exprimer, à la suite de beaucoup d'autres sans doute, [on peut s'illusionner à tout âge - note de l'éditorialiste] mes vifs remerciements à la Mutuelle Saint-Martin et à tous ses personnels... ". Et ce prêtre diocésain explique qu'ayant eu à subir une opération chirurgicale, il a bénéficié de l'aide très efficace des membres de son comité de gestion, de la secrétaire : " ils m'ont facilité la solution de tous les problèmes... je leur en suis très reconnaissant et voulais vous le faire savoir. "

J'élargis ces remerciements à tous les membres du personnel du Siège qui, en ces derniers mois, ont dû faire face à une quantité importante de problèmes nouveaux et ont poursuivi sans relâche leur service d'écoute et de soutien aux secrétaires de sections, aux responsables de collectivité, aux mutualistes. Ce fut loin d'être facile, mais grâce à leur compétence, jointe à un réel " **dévouement** " (le mot est trop faible), notre Mutuelle peut poursuivre sa mission près des adhérents, avec les relais indispensables que sont les sections locales. Des laïcs ont demandé aussi d'avoir ces relais de proximité, tant il est vrai que " **sur place** ", des solutions adaptées peuvent être trouvées rapidement et efficacement.

Alors, " **Merci** " tout simplement, mais très chaleureusement.

Mgr Michel BONNET
Président du CA de la MSM

PARTAGE & Santé

BULLETIN
TRIMESTRIEL n°87

septembre 2006

ISSN : 0764-5139

Bonne rentrée !

2-3 ACTUALITÉS

- > Echos du colloque
CAVIMAC/Mutuelle Saint-Martin
- > Aide à la mutualisation
- > Consultation des ophtalmologues
- > Réunions régionales 2006

4 JEUX, RECETTES ET EXPRESSION

- > Recette
- > Courrier des lecteurs
- > Réponses du jeu-concours



Echos du colloque Mutuelle Saint-Martin/CAVIMAC

Le colloque consacré à : **“La prise en charge des personnes âgées dépendantes, évolution et enjeux pour les Ministres des Cultes et Membres des Congrégations et Collectivités Religieuses”**, organisé par la CAVIMAC et la Mutuelle Saint-Martin le vendredi 23 juin 2006 a rencontré un franc succès. Près de 600 personnes étaient présentes.

Les présidents des 2 organismes, Monseigneur Michel BONNET pour la Mutuelle Saint-Martin et Monseigneur Jacques LEGOËDEC pour la CAVIMAC ont assuré l'ouverture du colloque, ses enjeux, ainsi que la clôture et ses remerciements. Puis, se sont succédées les interventions de M. Jean-Marie GUÉRIN, Directeur de la Mutuelle Saint-Martin, de M. Frédéric BUFFIN, Directeur de la CAVIMAC, de M. Marc DUBOIS, Directeur adjoint de la CAVIMAC et de Soeur Marie-Hélène DELMOTTE, Secrétaire Générale de la Mutuelle Saint-Martin, sur le **Forfait Soins Infirmiers d'hier.**

Le Forfait Soins Infirmiers a sa place dans l'arsenal de prise en charge des personnes âgées et dépendantes en milieu confessionnel et communautaire.

Les interventions du Docteur Lydie WALTZING, conseiller médical de la Mutuelle Saint-Martin et du Docteur Michel ALLAIN, médecin conseil de la CAVIMAC, concernaient le **Forfait Soins Infirmiers d'aujourd'hui.**

Deux tables rondes ont été animées par M. Jean BARUCQ Président de l'Union Nationale des Associations de Familles de Traumatés Crâniens. Lors de la première table ronde, des

responsables de communautés religieuses ont fait part chacune de leurs expériences sur le terrain tandis que la deuxième table ronde a permis à des représentants de la société civile d'apporter leurs témoignages. Le Directeur de la Sécurité Sociale, M. Dominique LIBAULT, après avoir rappelé les différents dispositifs mis en place en 2002 et 2005 par le gouvernement, a confirmé que le Forfait Soins Infirmiers avait sa place dans l'arsenal de prise en charge des personnes âgées et dépendantes en milieu confessionnel et communautaire.

Pour plus de détails concernant ce colloque, vous pourrez vous reporter au document que la MSM et la CAVIMAC publieront prochainement.

Dr Lydie Waltzing

Les tables rondes

La première table ronde était consacrée au Forfait Soins Infirmiers dans le cadre de la réforme de la prise en charge des personnes âgées vue par les **maisons agréées**. A cette occasion certaines responsables de maisons agréées ont pu s'exprimer.

La deuxième table ronde concernait la réforme de la prise en charge des personnes âgées vue, cette fois-ci, par les **représentants nationaux de la Société Civile et des collectivités.**

Aide à la mutualisation

l'aide à la mutualisation vise à aider les personnes à acquérir ou améliorer une complémentaire santé.

L'instruction du dossier est réalisée par les Caisses d'Assurance Maladie. L'appréciation des ressources (entre le plafond de ressources de la CMU et celui-ci majoré de 15 %) et l'examen des conditions administratives sont réalisés dans les mêmes conditions que pour l'octroi de la CMU complémentaire.

Le montant de cette aide est variable en fonction de l'âge des bénéficiaires apprécié au 1er janvier de l'année. A compter du 1er janvier 2006, il est de 400 Euros par personne âgée de 60 ans et plus, de 200 Euros pour les personnes âgées de 25 à 59 ans et de 100 Euros pour celles âgées de moins de 25 ans. Votre caisse de Sécurité Sociale vous délivre une attestation que vous devrez présenter à votre mutuelle afin de faire valoir votre droit à cette aide. Ce montant viendra en déduction de votre cotisation annuelle.

Chantal PASTOR, responsable des services Prestations et Recouvrement ■

Consultation des ophtalmologues

→ Si vous avez un médecin traitant déclaré, vous pouvez consulter directement un ophtalmologue pour votre suivi régulier : prescription et renouvellement de lunettes, dépistage et suivi du glaucome ou de toute autre pathologie oculaire.

→ Le médecin consulté précise cette situation spécifique sur votre feuille de soins.

→ Vous êtes remboursé normalement.

→ Il s'agit d'un accès direct, comme pour les consultations chez certains spécialistes (cf. P&S n° 86, "parcours de soins").

→ Avec votre accord, il transmet à votre médecin traitant toutes les informations utiles à la bonne coordination de vos soins.

D^r Lydie Waltzing ■



Réunions régionales 2006



Comme chaque année, la Mutuelle Saint-Martin a organisé des réunions dans les régions.

Cependant, en 2006, il y a eu un changement concernant les membres participants.

En effet, deux réunions se sont adressées strictement aux secrétaires de sections ; elles ont eu lieu à Paris, les 2 et 22 mars.

Six autres réunions s'adressaient aux membres des comités de gestion de ces mêmes sections, et se sont tenues à : Toulouse, le 6 avril, Paris, les 20 avril et 16 mai, Lyon, le 25 avril, Rennes, le 4 mai et Nancy, le 23 mai.

Cette méthode a permis de cibler les informations données aux uns et aux autres, et de faciliter le dialogue avec les sections, d'une manière plus diversifiée, en vue de préparer les décisions de la prochaine Assemblée générale du 19 octobre 2006.

Vos secrétaires de section et vos délégués sont les véritables coordinateurs des membres participants que vous êtes. La forte participation à ces réunions a permis une écoute très active entre le Siège, les administrateurs, et ce qui est vécu à la base. Un échange fraternel et fructueux a eu lieu dans chacune de ces réunions, ce qui ne peut que contribuer à resserrer les liens de solidarité entre tous nos adhérents. Un très grand merci à chacun pour sa franche collaboration !

La circulaire 8/2006 du 12 septembre 2006, adressée aux sections, vous dresse un bilan des questions posées lors des carrefours organisés pour les réunions des secrétaires de sections.

Soeur Marie-Hélène Delmotte ■

Réunions des comités de gestion :

Nombre de participants :

512

INDICE DE REPRÉSENTATION DES SECTIONS :

Diocèses **97%**

Religieuses **87%**

Religieux **67%**

Réunions des secrétaires de section :

Nombre de participants :

222

INDICE DE REPRÉSENTATION DES SECTIONS :

Diocèses **49%**

Religieuses **80%**

Religieux **82%**

4 JEUX, RECETTES ET EXPRESSION

RECETTE

Tarte au fromage blanc de chèvre

> Garnissez votre moule à tarte avec de la pâte brisée achetée toute prête ou préparée 30 minutes à l'avance (en mélangeant 200 g de farine, 1 pincée de sel, 1 pincée de sucre, 1 jaune d'oeuf et 5 cl de lait).

> Battez un fromage de chèvre frais (fromage blanc de chèvre). Sucrez-le avec du miel liquide. Ajoutez un oeuf entier, un jaune d'oeuf et le zeste d'un demi-citron râpé.

> Faites cuire votre fond de tarte sans garniture 10 minutes à 150°.

> Versez votre mélange de fromage frais et remettez au four pendant 15 à 20 minutes.

> Dégustez cette tarte une fois refroidie.

Bon appétit !



«Tour de France des recettes...»

Si vous possédez des recettes de votre région, n'hésitez pas à nous les envoyer (surtout si elles revêtent un caractère diététique...) vous «alimenterez» ainsi la rubrique !

Dépistage...

«Pourriez-vous insister auprès des lecteurs [...] sur l'importance de demander à partir de 50 ans à leur médecin traitant de faire les examens nécessaires au dépistage du cancer de la prostate ? Vu l'importance de cette question, nous savons que notre caisse de sécurité sociale, la CAVIMAC, et vous-même en tant que mutuelle complémentaire êtes d'accord pour le remboursement de ces examens. Nous savons que ces examens demandent à être interprétés selon les recherches actuelles et que jusqu'ici les différentes caisses de la sécurité sociale ne les mettent pas au programme des examens de santé systématiques. Cela n'empêche pas de poser la question de l'opportunité de cette recherche lors de ces examens systématiques. Plus tôt le cancer sera décelé, plus il sera possible au patient de choisir le traitement qui lui semblera le mieux adapté. Nous vous remercions d'avance de permettre à l'ensemble des adhérents de notre Mutuelle d'être mieux informés et responsables.»

A.B. & J-M.P.

«En tant que médecin, je ne peux qu'inciter les lecteurs de la gente masculine âgés de 50 ans et plus, à se faire doser les phosphatases alcalines spécifiques (PSA), accompagné bien sûr, d'un examen clinique approfondi de la région anatomique en question (cet examen, je vous le rappelle est remboursé par la CAVIMAC et par notre Mutuelle). Ce dépistage ne s'inscrit pas, à l'heure actuelle, dans un dépistage de masse, comme c'est le cas pour les dépistages du cancer du sein par la mammographie et le cancer du colon par l'hémocult. Les connaissances actuelles ne permettent pas d'en faire un dépistage à l'échelon national, mais sera en passe de le devenir probablement dans les années à venir...».

D' L.W.

Jeu - Concours : Réponses

n°1 Qui est l'auteur du premier dictionnaire «Français-Touareg» ?

→ **Emile Masqueray, puis Charles de Foucauld.**

n°2 Quels sont les 3 mots qui définissent le mieux l'esprit mutualiste ?

→ **Solidarité - Partage - Responsabilité** (mots ayant remporté le maximum de réponses).

n°3 Quelle est la plus petite et la plus ancienne armée du monde ?

→ **La Garde Suisse du Vatican.**

n°4 Qui est la première femme africaine polytechnicienne nommée « scientifique de l'année » ?

→ **Rose Dieng.**

n°5 Dans l'Eglise Latine, qu'est-ce qu'un «patriarche» et origine et nom du futur «patriarche de Jérusalem» ?

→ **Titre honorifique donné à des archevêques, sauf celui de Jérusalem qui a juridiction sur Israël, Jordanie et Chypre.**

Futur patriarche de Jérusalem : Monseigneur Fouad Twal - coadjuteur de Mgr Michel Sabbah - né en Jordanie.

n°6 Qui est l'auteur de cet extrait de prière : «Parce que je t'aime et que ce m'est un besoin d'amour de me donner» ?

→ **Charles de Foucauld.**

n°7 A leur création quel procédé a-t-on utilisé pour établir les limites d'un département ?

→ **Limites à distance d'une journée de cheval depuis le chef-lieu.**

n°8 En 1054, qui était et que fit le Cardinal Humbert ?

→ **Légat du Pape Léon IX, il excommunique Michel Cérulaire, patriarche de Constantinople. (Grand schisme d'Orient entre l'Eglise byzantine et l'Eglise latine.)**

La liste des gagnant(e)s dans le prochain numéro !



Vos questions ou suggestions

Par courrier postal ou par mail :
arnold@saintmartin.com.fr